

MAIRIE DE PIEGUT



ALPES DE HAUTE PROVENCE

EXTRAIT COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du Vendredi 17 Février 2012

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Mme Monique OUVRIER-BUFFET, Maire.

Présents : 8 : Monique OUVRIER-BUFFET, Jean-Pierre BROCHIER, Serge THOME, Maurice MAUREL, Alain MICHEL, Catherine ROBERT-ROUGON, Georges PAUL, Camille LEMESLE

Absent : 1 : Emmanuelle CHAPPEY-PAPON

Secrétaire de séance : Camille LEMESLE,

Mme le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ce compte-rendu. Mme le Maire les remercie et ouvre la séance.

1-Préparation des budgets

Mme le Maire informe le conseil municipal que la commission des finances s'est réunie lundi 13 février et passe la parole à Mr Serge Thomé, adjoint aux finances, pour qu'il fasse le point sur les projets d'investissement présentés en 2012 :

Point projets investissement

Budget général communal 2012

Nom du projet	Dépenses	Recettes	Commentaires
Voirie 2011	réglées	2 394 €	Reste DETR à toucher pour rue du village
Voirie 2012 Place église	16 565 €	DETR 1455 €	demandée
		Cgal 4155 €	demandée
		ComCom 2220 €	demandée
Curage ravin 2011		1 000 €	accordée en 2011 sur fonds 2010
			pas de facture à transmettre
			pour 7176 € de travaux
Diagnostic Eclairage Public	1 540 €	?	subv demandée au cgal mais pas de réponse
Travaux suite au diagnostic	56 570 €	?	subv demandée au cgal mais pas de réponse
Eclairage public 2011 Pons	payé	400 € accordés	subv cgal pour 6 pts(2400€) les 5 autres ?
			1varamiane 2 belhomme 1 abribus 1 rouvière
Eclairage public 2012			quels points ?+Neyrac? Avec enfouissement Forests ?
Enfouissement Planeuil	40 000 €		emprunt rentré
Fourgon	26 243 €	7 679 €	demandée
Etude Désherbage	780 €	325 € Cgal	demandée
		195 € A de l'eau	demandée
Désherbeur thermique	1 000 €	500 €	dossier à faire

Balayeuse	11 200 €	Cgal 5598 €	demandée
		Ade l'Eau 3359 €	demandée
Informatique Agedi Demat	1 455 €		
Logt Communal	1 170 €		CEAS 1 porte fenêtre Villa A
PLU et études	7 416 €		
SIVU micro crèche	8 750 €		dotation en fonctionnement
Ecole	1 000 €		dotation pour lancer pré étude archi en fonctionmt
Achat terrain	prix hangar agricole ?		hangar edouard pour hangar communal
Panneaux hameaux	1 000 €	à demander	subv amende de police à demander avec devis
Escalier descente auragnier	devis Claude Bouilly		dans opération embellissement du village
Mur Cime de Vières	devis José Sarlin		dans opération embellissement du village
Menuiseries ExtMCom	devis à demander		en fonctionnement "entretien"
Cagnotte ComCom		15 000 €	

Après avoir délibéré le conseil municipal demande à la commission des finances de continuer à travailler sur les sujets présentés par le 1^{er} adjoint.

2-SIVU micro-crèche

Madame le Maire, vice-présidente du SIVU de la Micro-Crèche, explique au conseil municipal que le SIVU est en train de préparer son budget pour 2012 et passe la parole à Mr Thomé qui fait partie de la commission des finances du SIVU. Mr Thomé explique que les subventions CAF et MSA arrivent tard dans l'année et qu'il serait nécessaire que les 2 communes qui versent une participation financière pour le fonctionnement de la micro-crèche effectue un premier versement dès le premier trimestre de l'année afin de ne pas être à court pour régler les salaires, les charges trimestrielles et les différentes dépenses régulières de fonctionnement. Un besoin de 4000 Euros par commune se fait ressentir dès maintenant.

Mme le Maire propose au conseil municipal de verser 4000 Euros au SIVU de la micro-crèche avant le vote du budget communal 2012, le plus rapidement possible pour permettre à la micro-crèche de fonctionner, et de délibérer à ce sujet.

Le conseil municipal de Piégut, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de verser 4000 Euros au SIVU de la micro-crèche, avant le vote du budget communal 2012, le plus rapidement possible, pour permettre à la micro-crèche de fonctionner, et autorise Mme le Maire à signer les pièces comptables correspondantes.

3-Plan de désherbage

Mme Le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre des actions environnementales communales un plan de désherbage avait été réalisé par les services du secrétariat de mairie et qu'il avait été approuvé par le conseil municipal. Malgré tout, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau demande qu'une refonte de ce plan, avec plusieurs compléments d'étude, soit réalisée par un bureau d'études. Mme le Maire donne lecture du devis transmis par Mr Bardinal Consultant, de Chabottes, d'un montant de 777 Euros 40 cents TTC. Elle informe le conseil municipal que des subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau sont attribuées pour ce type d'étude.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents de confier la refonte du plan de désherbage à Mr Bardinal Consultant, et de demander au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau une participation financière pour la réalisation de cette étude.

QUESTIONS DIVERSES :

-Demande de jardin potager aux Auches : la demande de 2 jardins potagers faite par Mr Marie est acceptée pour l'année 2012.

-Réfection de la maison commune : l'employé communal a commencé la réfection des murs intérieurs de la grande salle de la maison commune avec des lattes en partie basse. Il continuera ce travail par la peinture en partie haute.

-Impayés de la redevance de l'Eau et de l'Assainissement : une relance écrite va être faite.

-Plaques de rues au village : 3 nouvelles plaques sont à confectionner :
impasse des buissons - la traverse -le passage du four
Il reste également celle de l'andrône à poser.

-Les 3 Lacs : La communauté de communes qui gère le site des 3 lacs va contacter le SMAVD pour lui demander s'il y a possibilité de creuser le 3^{ème} lac, le niveau d'eau étant très bas.

Dès l'été prochain, la société « Gliss21 » va installer le premier télési-nautique des Hautes-Alpes sur le 2^{ème} lac.

La séance est levée à 23h.

Le Maire, Mme OUVRIER-BUFFET